Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif



Séance tenue le 13 avril 2005 Numéro de la résolution CE05 0652

Greffière adjointe par intérim

II est

RÉSOLU:

- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation du Centre universitaire de santé McGill et de l'Hôpital des Shriners sur un emplacement situé à l'est du boulevard Décarie, entre la rue Saint-Jacques et la voie ferrée du Canadien Pacifique » et d'en recommander son adoption à une séance subséquente;
- 2- de recommander au conseil municipal :

Président du comité exécutif

- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 89.1 de la Charte de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

1050491001
40.004

-- Signé par Colette FRASER/MONTREAL le 2005-04-14 11:14:32, en fonction de /MONTREAL.

Frank ZAMPINO

Colette FRASER

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif



Séance tenue le 13 avril 2005 Numéro de la résolution CE05 0671

II est

RÉSOLU:

- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » et d'en recommander son adoption à une séance subséquente;
- 2- de recommander au conseil municipal :
 - de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, conformément au paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville;
 - de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique, un rapport de consultation devant être déposé au conseil municipal afin que la version finale du règlement puisse être adoptée par le conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

1050491001
40.004

-- Signé par Colette FRASER/MONTREAL le 2005-04-14 11:08:26, en fonction de /MONTREAL.

Frank ZAMPINO

Colette FRASER

Président du comité exécutif

Greffière adjointe par intérim

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif



Séance tenue le 13 avril 2005 Numéro de la résolution CE05 0652

Greffière adjointe par intérim

II est

RÉSOLU:

- d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement sur la construction, la transformation et l'occupation du Centre universitaire de santé McGill et de l'Hôpital des Shriners sur un emplacement situé à l'est du boulevard Décarie, entre la rue Saint-Jacques et la voie ferrée du Canadien Pacifique » et d'en recommander son adoption à une séance subséquente;
- 2- de recommander au conseil municipal :

Président du comité exécutif

- de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 89.1 de la Charte de la Ville.

Adopté à l'unanimité.

1050491001
40.004

-- Signé par Colette FRASER/MONTREAL le 2005-04-14 11:14:32, en fonction de /MONTREAL.

Frank ZAMPINO

Colette FRASER